

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
22/02/2021

Dossier complet le :
22/02/2021

N° d'enregistrement :
2021-10767

1. Intitulé du projet

Régularisation de situation administrative suite à la réalisation d'un défrichement illégal.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA DE CHADEAUFAUD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stéphane COICAUD

RCS / SIRET

5 0 1 8 6 5 7 4 5 0 0 0 1 9

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°51: Défrichement et premiers boisements soumis à autorisation a) Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares	Dans le cadre de l'entretien de ses parcelles agricoles, l'entreprise a défriché les bordures de ses champs. Ce nettoyage n'ayant pas été réalisé durant de nombreuses années, les zones concernées étaient incluses dans les massifs boisés limitrophes. Les zones défrichées ont une surface totale de 9 972 m ² sur une distance linéaire de 1 707 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise souhaite régulariser sa situation administrative.

Dans le cadre de l'entretien de ses parcelles agricoles, elle a défriché les bordures de ses champs. Ce nettoyage n'ayant pas été réalisé durant de nombreuses années, les zones concernées étaient incluses dans les massifs boisés limitrophes, de surface supérieure à 1 ha.

Les zones défrichées ont une surface totale de 9 972 m² répartis sur les parcelles cadastrales numéros 33, 35, 36, 37 55, 60, 66, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 680, 756 et 758 de la section 274 A, sur la commune de MOULINS-SUR-TARDOIRE.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la régularisation de la situation administrative de l'entreprise suite à la réalisation d'un défrichement sur les bordures de ses parcelles agricoles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet ne comprend aucun travaux, le défrichement a déjà été réalisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les limites des parcelles concernées ont été défrichées en même temps que les limites des parcelles agricoles du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La régularisation de la situation administrative de l'entreprise est soumise à une procédure d'autorisation environnementale.

Le site ne sera pas classé à l'issue de cette procédure.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface défrichée :	9 972 m ²
Longueur linéaire du défrichement :	1 707 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

GRANDS BOIS DU MAINE CHARNIER
16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 24' 22" E Lat. 45 ° 43' 04" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Les zones défrichées sont uniquement sur la commune de MOULINS-SUR-TARDOIRE. Voir annexe avec la liste des parcelles.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 identifiée 540004565 et de nom " LA MAISON BLANCHE". Elle est située à environ 180 m à l'ouest des zones défrichées.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones défrichées ne sont pas recensées comme des zones humides. On notera la présence d'un point d'eau sur la parcelle 274 A 34. Ce point d'eau est en dehors des zones concernées par le défrichement.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de MOULINS-SUR-TARDOIRE est couverte par le PPRN 16 DDT2000027 - PPR - VILHONNEUR pour un aléa d'inondation et de crue à débordement lent de cours d'eau. Ce PPRN a été approuvé le 15 mars 2002. Les zones concernées par le défrichement sont en dehors de ce PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les espaces défrichés appartiennent à la ZRE 1601, créée par l'Arrêté préfectoral du 24 mai 1995.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones défrichées appartiennent au périmètre de protection rapproché du captage de COULONGE et au périmètre de protection étendu du forage F1 "LES COURRES n°1"
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est à environ 5 km à l'ouest. Il s'agit de la "FORÊTS DE LA BRACONNE ET DE BOIS BLANC" identifié FR5400406 dans le cadre de la directive habitats.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est à 1,6 km au sud.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les résidus végétaux ont été valorisés sur place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux ont déjà été réalisés. Les zones défrichées appartient à la maille G04 du SRCE. Elles étaient classées en zones de corridors diffus et en zone de forêt et lande. Le défrichement a été réalisé dans le cadre de l'entretien des parcelles agricoles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est à 5 km à l'ouest. Il s'agit de la FORÊTS DE LA BRACONNE ET DE BOIS BLANC identifié FR5400406 dans le cadre de la directive habitats.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichage a déjà été réalisé.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement a rendu leur caractère agricole à des parcelles dont l'entretien avait été négligé. Il a été réalisé pour éviter l'empiétement des espaces boisés sur les espaces agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets verts produits lors du défrichage ont été valorisés sur place.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux ont déjà été réalisés. Le paysage a été légèrement modifié mais cette modification a été réalisée dans la continuité des parcelles agricoles existantes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement a été réalisé pour éviter l'empiètement des espaces boisés sur les parcelles agricoles. Les zones défrichées ne seront pas cultivées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Selon l'exploitant, les friches faisant l'objet de ce dossier étaient d'anciennes zones agricoles n'ayant pas été exploitées pendant 15 ans.

Le défrichement a été réalisé pour éviter l'empiétement des espaces boisés sur les parcelles agricoles. Les zones défrichées ne seront pas cultivées.

Le projet ne comprend pas de mesures pour éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les travaux ont été réalisés hors périmètre de zones protégées et ne sont pas source de rejet et d'émission. Ce projet vise à éviter l'empiétement des espaces boisés sur les parcelles agricoles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

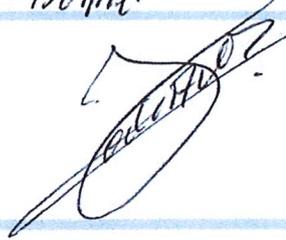
Fait à

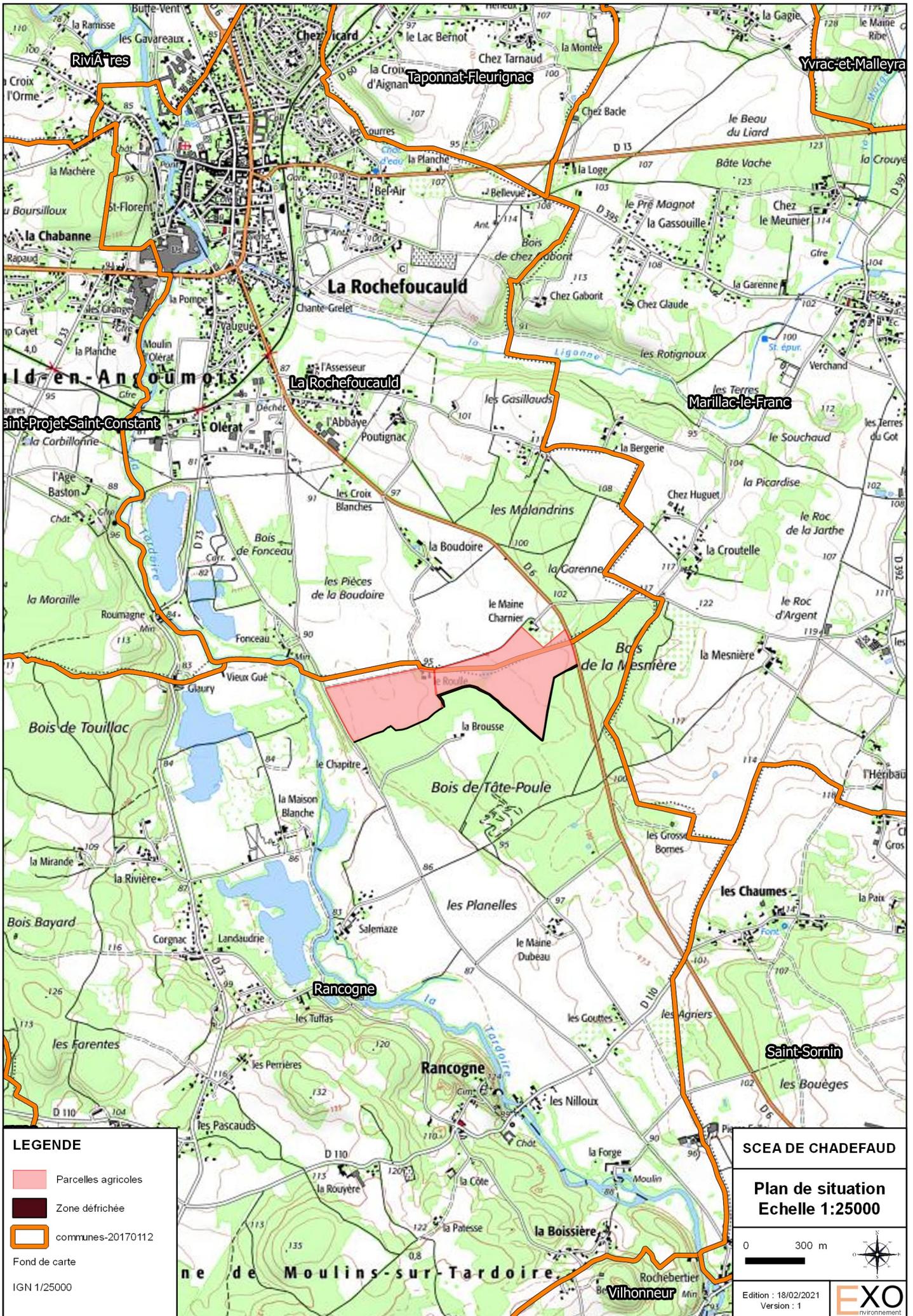
Saint-Bonnet

le,

19/02/2021

Signature





LEGENDE

- Parcelles agricoles
- Zone défrichée
- communes-20170112

Fond de carte
IGN 1/25000

SCEA DE CHADEFAUD

Plan de situation
Echelle 1:25000

0 300 m

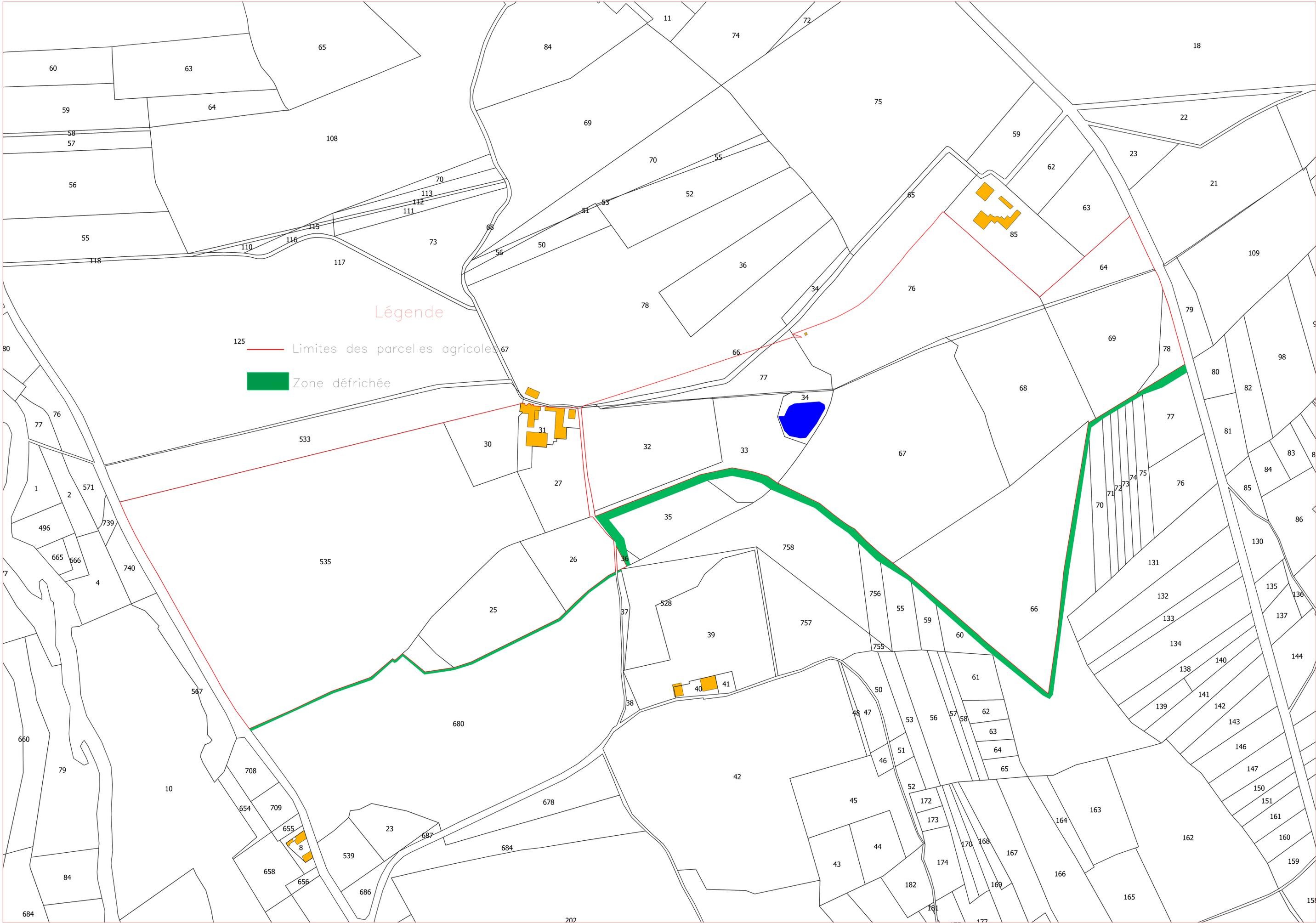
Edition : 18/02/2021
Version : 1

EXO
environnement

Légende

125 ——— Limites des parcelles agricoles

■ Zone défrichée



**Informations littérales relatives à 18 parcelles sur la commune :
MOULINS-SUR-TARDOIRE (16).****Références de la parcelle 274 A 60**

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 60
Contenance cadastrale	2 175 mètres carrés
Adresse	LA BROUSSE 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 59

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 59
Contenance cadastrale	2 025 mètres carrés
Adresse	LA BROUSSE 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 66

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 66
Contenance cadastrale	56 660 mètres carrés
Adresse	GDS BOIS DU MAINE CHARNIER 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 37

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 37
Contenance cadastrale	810 mètres carrés
Adresse	LA BROUSSE 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 72

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 72
Contenance cadastrale	1 809 mètres carrés
Adresse	GDS BOIS DU MAINE CHARNIER 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 77

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 77
-------------------------------------	-----------------

Contenance cadastrale

5 940 mètres carrés

Adresse

**GDS BOIS DU MAINE
CHARNIER
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

Références de la parcelle 274 A 680

Référence cadastrale de la parcelle

274 A 680

Contenance cadastrale

75 218 mètres carrés

Adresse

**BOIS DE LA CROIX DU MARCHA
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

Références de la parcelle 274 A 35

Référence cadastrale de la parcelle

274 A 35

Contenance cadastrale

9 180 mètres carrés

Adresse

**CHAMP DE LA MARE
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

Références de la parcelle 274 A 36

Référence cadastrale de la parcelle

274 A 36

Contenance cadastrale

520 mètres carrés

Adresse

**CHAMP DE LA MARE
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

Références de la parcelle 274 A 55

Référence cadastrale de la parcelle

274 A 55

Contenance cadastrale

3 668 mètres carrés

Adresse

**LA BROUSSE
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

Références de la parcelle 274 A 75

Référence cadastrale de la parcelle

274 A 75

Contenance cadastrale

2 550 mètres carrés

Adresse

**GDS BOIS DU MAINE
CHARNIER
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

Références de la parcelle 274 A 74

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 74
Contenance cadastrale	1 810 mètres carrés
Adresse	GDS BOIS DU MAINE CHARNIER 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 73

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 73
Contenance cadastrale	1 800 mètres carrés
Adresse	GDS BOIS DU MAINE CHARNIER 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 33

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 33
Contenance cadastrale	11 180 mètres carrés
Adresse	CHAMP DE LA MARE 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 71

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 71
Contenance cadastrale	1 845 mètres carrés
Adresse	GDS BOIS DU MAINE CHARNIER 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 70

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 70
Contenance cadastrale	3 460 mètres carrés
Adresse	GDS BOIS DU MAINE CHARNIER 16220 MOULINS-SUR- TARDOIRE

Références de la parcelle 274 A 756

Référence cadastrale de la parcelle	274 A 756
-------------------------------------	------------------

Contenance cadastrale

2 906 mètres carrés

Adresse

**LA BROUSSE
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE****Références de la parcelle 274 A 758**

Référence cadastrale de la parcelle

274 A 758

Contenance cadastrale

17 972 mètres carrés

Adresse

**LA BROUSSE
16220 MOULINS-SUR-
TARDOIRE**

SCEA DE CHADEFAUD

Demande d'examen au cas par cas

à MOULINS-SUR-TARDOIRE (16)

ANNEXE 3 : Photographies

Destinataire	Société	Email	Téléphone
Stéphane COICAUD	SCEA DE CHADEFAUD	sceadechadefaud@laposte.net	06 86 16 22 49

Numéro de version	Établie par	Vérfié par	Approuvé par	Date
1	A. RABILLON	C. MUSSET	S. COICAUD	18 février 2021

ENVIRONNEMENT XO SARL
N° SIRET : 830 339 636 000 29
59 Avenue de Beaupréau
17390 LA TREMBLADE, FRANCE
Tel : 06 63 55 85 22
Mail : cedric.musset@e-xo.fr



Table des matières

1. OBJET ET CONTENU DE CE DOCUMENT	4
2. LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES	4
3. PHOTOGRAPHIES	5
4. LISTE DES INTERVENANTS	12

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo n° 1 : Vue n° 1 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021	5
Photo n° 2 : Vue n° 2 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021	5
Photo n° 3 : Vue n° 3 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021	5
Photo n° 4 : Vue n° 4 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021	5
Photo n° 5 : Vue n° 5 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021	6
Photo n° 6 : Vue n° 6 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021	6
Photo n° 7 : Vue de la parcelle A 36 — le 17/02/2021	6
Photo n° 8 : Vue n° 1 de la parcelle A 758 — le 17/02/2021	6
Photo n° 9 : Vue n° 2 de la parcelle A 758 — le 17/02/2021	7
Photo n° 10 : Vue de la parcelle A 55 — le 17/02/2021	7
Photo n° 11 : Vue de la parcelle A 60 — le 17/02/2021	7
Photo n° 12 : Vue n° 1 de la parcelle A 66 — le 17/02/2021	7
Photo n° 13 : Vue n° 2 de la parcelle A 66 — le 17/02/2021	8
Photo n° 14 : Vue n° 3 de la parcelle A 66 — le 17/02/2021	8
Photo n° 15 : Vue n° 1 de la parcelle A 77 — le 17/02/2021	8
Photo n° 16 : Vue n° 2 de la parcelle A 77 — le 17/02/2021	8
Photo n° 17 : Vue des parcelles A70 à 77 — le 17/02/2021	9
Photo n° 18 : Vue de loin depuis l'est — Août 2018	10
Photo n° 19 : Vue de loin depuis l'ouest — Avril 2013	11

1. OBJET ET CONTENU DE CE DOCUMENT

Ce document regroupe les photographies nécessaires à l'examen au cas par cas de projet de régularisation à la suite d'un défrichement illégale réalisé par la SCEA DE CHADEFAUD à MOULINS-SUR-TARDOIRE (16).

2. LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES



Figure 1 : Localisation des prises de vue sur le site

3. PHOTOGRAPHIES



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 1 : Vue n° 1 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 2 : Vue n° 2 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 3 : Vue n° 3 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021



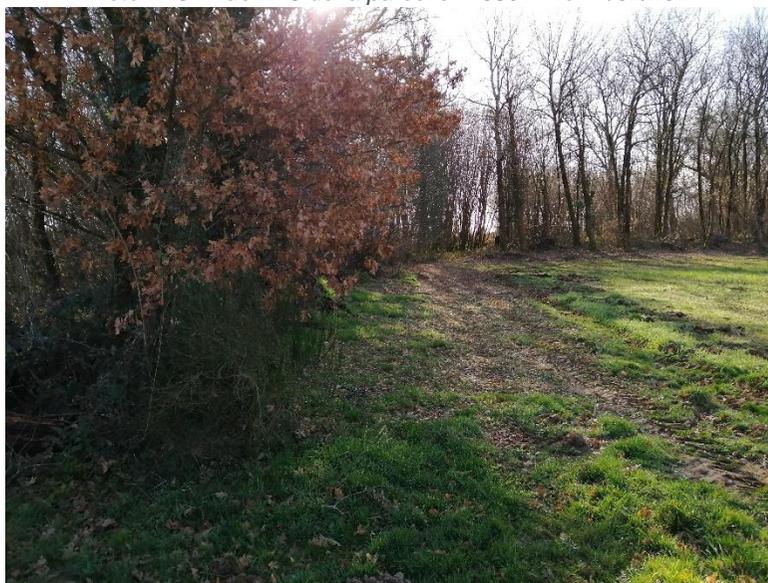
Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 4 : Vue n° 4 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 5 : Vue n° 5 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 6 : Vue n° 6 de la parcelle A 680 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 7 : Vue de la parcelle A 36 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 8 : Vue n° 1 de la parcelle A 758 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 9 : Vue n° 2 de la parcelle A 758 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 10 : Vue de la parcelle A 55 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 11 : Vue de la parcelle A 60 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 12 : Vue n° 1 de la parcelle A 66 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 13 : Vue n° 2 de la parcelle A 66 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 14 : Vue n° 3 de la parcelle A 66 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 15 : Vue n° 1 de la parcelle A 77 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD
Photo n° 16 : Vue n° 2 de la parcelle A 77 — le 17/02/2021



Source : SCEA DE CHADEFAUD

Photo n° 17 : Vue des parcelles A70 à 77 — le 17/02/2021



Source : Google

Photo n° 18 : Vue de loin depuis l'est — Août 2018



Source : Google

Photo n° 19 : Vue de loin depuis l'ouest — Avril 2013

4. LISTE DES INTERVENANTS

La présente étude a été réalisée par :



ENVIRONNEMENT XO SARL
N° SIRET : 830 339 636 000 29
59 – 61 Avenue Beaupréau
17390 LA TREMBLADE, FRANCE
Tel : 09 51 19 84 24
Mail : cedric.musset@e-xo.fr

Intervenants :

Cédric MUSSET — Chef de projet et gérant

Alexandre RABILLON — Chargé d'études